

SAINT DOMINIQUE

3^E DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE | 26 JANVIER 2025 | ANNÉE C



L'Onction des Malades

Le 11 février, anniversaire de la première apparition de Notre-Dame à Lourdes, l'Église prie tout particulièrement pour les malades. Nous marquerons en paroisse cette journée par la célébration du Sacrement des Malades le dimanche précédent, 9 février, lors de la messe de 10h30.

Le Sacrement des Malades, est une onction, avec une huile spécialement bénie par l'évêque à cette intention. Cet usage remonte aux temps apostoliques. Lorsque Jésus a envoyé ses douze apôtres en mission, ceux-ci "faisaient des onctions d'huile à de nombreux malades" (Mc. 6,13). Et saint Jacques nous raconte que cette pratique a perduré (Jc. 5,14). Jusqu'à nos jours, l'Église continue à proposer aux personnes dont les forces déclinent, que ce soit à cause de l'âge ou de la maladie, que ce soit temporaire ou inéluctable, de demander à Dieu une force spirituelle pour vivre l'épreuve de se voir diminuer ou de se sentir en danger.

Un accident ou la maladie peuvent provoquer de grands changements dans la vie. Une personne qui a été très active peut se trouver brusquement dans l'incapacité d'accomplir ses tâches habituelles. Et il faut alors une grande force morale pour trouver l'élan de vie dans un nouveau cadre avec de nouvelles contraintes. Cela peut aller jusqu'à passer d'une vie active à une vie contemplative. Une grande force spirituelle est nécessaire pour porter la croix de la maladie.

Les nouvelles limites que la maladie impose, peuvent conduire à découvrir un nouveau mode de relation avec Dieu. Découvrir que Dieu nous rejoint là où nous ne pensions pas le trouver, qu'il est présent précisément là où nous pensions qu'il était absent. Découvrir que nous avons besoin de Dieu au quotidien alors que nous ne faisons appel à Lui que dans les grandes occasions. Découvrir qu'il est vraiment là pour nous aujourd'hui et pas seulement comme une promesse dont l'accomplissement est différé *sine die*.

Pour se préparer à cette célébration, les personnes concernées, et toutes celles qui veulent s'informer sur ce Sacrement, sont invitées le mercredi 5 février à 15h00 salle saint Jean-Paul II pour un temps de préparation. Veuillez-vous inscrire à l'avance. N'hésitez pas à en parler à votre entourage.

Et sans attendre prions pour les personnes malades.

Père Vincent Bellouard

MESSES HEBDOMADAIRES

Lundi 18h30

Mardi 7h30 et 18h30

Mercredi 7h30, 12h15 et 18h30

Jeudi 7h30, 12h15 et 18h30

Vendredi 7h30 et 18h30

Samedi

9h00

18h30 messe dominicale

Dimanche

9h00, 10h30 et 18h30

CONFESSIONS

Lundi, mardi, mercredi,
jeudi et vendredi

de 17h30 à 18h20

Mercredi de 19h00 à 19h30

samedi de 9h30 à 10h30

LAUDES

Jeudi à 9h00

CHAPELET

Du lundi au vendredi à 19h

Samedi à 9h45

ADORATION

Adoration permanente

du mardi 8h au vendredi 19h

Adoration pendant les confessions

Sacrement des malades

Dimanche 9 février à 10h30

A l'occasion de la Journée mondiale des malades, nous célébrerons le Sacrement des Malades, pour les personnes qui souhaitent le recevoir, au cours de la messe de 10h30, le dimanche 9 février.

Ces personnes sont priées de s'inscrire au préalable en se manifestant à l'accueil ou auprès du secrétariat et de venir à la séance de préparation le mercredi 5 février à 15h00 salle saint Jean-Paul II. Les personnes qui souhaitent seulement s'informer sont aussi les bienvenues.

AGENDA PAROISSIAL

Lundi 27 janvier, sainte Angèle Mérici, fondatrice des Ursulines

19h45 : Christus Vivit (Etudiants 18/25 ans), crypte Madeleine Delbrêl

Mardi 28 janvier, saint Thomas d'Aquin, prêtre, dominicain, docteur de l'Église et patron des universités catholiques

9h00 : prière des Mères, chapelle du Sacré-Coeur

15h00 : patronage

15h30 : catéchisme

19h00 : soutien scolaire salle ste Jeanne d'Arc

Mercredi 29 janvier, Bienheureuse Anne-Marie Poussepin

8h30 – 18h00 : patronage

20h00 : préparation au mariage, crypte Madeleine Delbrêl

20h00 : aumônerie de la Santé, salle A-M Javouhey

Jeudi 30 janvier, sainte Bathilde

14h30 : Café Sourire avec la conférence st Vincent de Paul, salle ste Thérèse

19h30 : chorale Notre-Dame du Magnificat salle ste Thérèse

Vendredi 31 janvier, saint Jean Bosco, fondateur des salésiens

19h15 : aumônerie des lycéens crypte Madeleine Delbrêl

Samedi 1^{er} février

09h45 : chapelet médité, chapelle ND de Bonheur

Nous apprenons le décès du papa du Père Slawek, ancien curé de saint Dominique. Les obsèques auront lieu en Pologne samedi 25 janvier. Que nos prières les accompagnent.

CARNET PAROISSIAL

MESSES célébrées aux intentions suivantes :

Samedi 25

9h00 pour le repos de l'âme de Françoise DAGOUSSET †

18h30 pour les défunts des familles LEVITTE et PAILLARD †

Dimanche 26

18h30 pour le repos de l'âme de Françoise DAGOUSSET †

Lundi 27

18h30 pour le repos de l'âme de Françoise DAGOUSSET †

Mardi 28

7h30 pour le repos de l'âme de Françoise DAGOUSSET †

Mercredi 29

18h30 pour le repos de l'âme de Françoise DAGOUSSET †

Jeudi 30

7h30 pour le repos de l'âme de Michel DOUCET †

Vendredi 31

7h30 pour le repos de l'âme de Michel DOUCET †

Samedi 1^{er} février

18h30 pour le repos de l'âme de Michel DOUCET †

Dimanche 2

9h00 pour le repos de l'âme de Michel DOUCET †

18h30 Madeleine FORTUNÉ †

Quête pour les séminaires

Cette quête annuelle en faveur de l'Œuvre des Vocations contribue au financement de la formation des près de 130 séminaristes et jeunes en année de fondation spirituelle pour les 8 diocèses d'Île-de-France. Cette formation revient à 33 000 € par séminariste et par an et est financée uniquement grâce à la générosité des donateurs de l'Œuvre des Vocations.

Vous pouvez donner au moyen des enveloppes disponibles dans l'église et sur le site <https://www.oeuvredesvocations.fr>.

L'Œuvre des Vocations, fondation canonique autonome dont l'origine remonte à 1644, est la seule structure à prendre en charge les frais liés à la formation des séminaristes et des jeunes en année de fondation spirituelle en Île-de-France.

Lecture du livre de Néhémie (Ne 8, 2-4a.5-6.8-10)

« Tout le peuple écoutait la lecture de la Loi »

En ces jours-là, le prêtre Esdras apporta le livre de la Loi en présence de l'assemblée, composée des hommes, des femmes, et de tous les enfants en âge de comprendre. C'était le premier jour du septième mois. Esdras, tourné vers la place de la porte des Eaux, fit la lecture dans le livre, depuis le lever du jour jusqu'à midi, en présence des hommes, des femmes, et de tous les enfants en âge de comprendre : tout le peuple écoutait la lecture de la Loi. Le scribe Esdras se tenait sur une tribune de bois, construite tout exprès. Esdras ouvrit le livre ; tout le peuple le voyait, car il dominait l'assemblée. Quand il ouvrit le livre, tout le monde se mit debout. Alors Esdras bénit le Seigneur, le Dieu très grand, et tout le peuple, levant les mains, répondit : « Amen ! Amen ! » Puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant le Seigneur, le visage contre terre. Esdras lisait un passage dans le livre de la loi de Dieu, puis les Lévites traduisaient, donnaient le sens, et l'on pouvait comprendre.

Néhémie le gouverneur, Esdras qui était prêtre et scribe, et les Lévites qui donnaient les explications, dirent à tout le peuple : « Ce jour est consacré au Seigneur votre Dieu ! Ne prenez pas le deuil, ne pleurez pas ! » Car ils pleuraient tous en entendant les paroles de la Loi. Esdras leur dit encore : « Allez, mangez des viandes savoureuses, buvez des boissons aromatisées, et envoyez une part à celui qui n'a rien de prêt. Car ce jour est consacré à notre Dieu ! Ne vous affligez pas : la joie du Seigneur est votre rempart ! »

– Parole du Seigneur.

PSAUME 18

R/ Tes paroles, Seigneur, sont esprit et elles sont vie.

La loi du Seigneur est parfaite,

Qui redonne vie ;

La charte du Seigneur est sûre,

Qui rend sages les simples.

Les préceptes du Seigneur sont droits,

Ils réjouissent le cœur ;

Le commandement du Seigneur est limpide,

Il clarifie le regard.

La crainte qu'il inspire est pure,

Elle est là pour toujours ;

Les décisions du Seigneur sont justes

Et vraiment équitables.

Accueille les paroles de ma bouche,

Le murmure de mon cœur ;

Qu'ils parviennent devant toi,

Seigneur, mon rocher, mon défenseur ! R/

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens (1 Co 12, 12-30)

« Vous êtes corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes membres de ce corps »

Frères, prenons une comparaison : notre corps ne fait qu'un, il a pourtant plusieurs membres ; et tous les membres, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps. Il en est ainsi pour le Christ. C'est dans un unique Esprit, en effet, que nous tous, Juifs ou païens, esclaves ou hommes libres, nous avons été baptisés pour former un seul corps. Tous, nous avons été désaltérés par un unique Esprit. Le corps humain se compose non pas d'un seul, mais de plusieurs membres.

Le pied aurait beau dire : « Je ne suis pas la main, donc je ne fais pas partie du corps », il fait cependant partie du corps. L'oreille aurait beau dire : « Je ne suis pas l'œil, donc je ne fais pas partie du corps », elle fait cependant partie du corps. Si, dans le corps, il n'y avait que les yeux, comment pourrait-on entendre ? S'il n'y avait que les oreilles, comment pourrait-on sentir les odeurs ? Mais, dans le corps, Dieu a disposé les différents membres comme il l'a voulu. S'il n'y avait en tout qu'un seul membre, comment cela ferait-il un corps ? En fait, il y a plusieurs membres, et un seul corps.

L'œil ne peut pas dire à la main : « Je n'ai pas besoin de toi » ; la tête ne peut pas dire aux pieds : « Je n'ai pas besoin de vous ». Bien plus, les parties du corps qui paraissent les plus délicates sont indispensables. Et celles qui passent pour moins honorables, ce sont elles que nous traitons avec plus d'honneur ; celles qui sont moins décentes, nous les traitons plus décevantement ; pour celles qui sont décentes, ce n'est pas nécessaire. Mais en organisant le corps, Dieu a accordé plus d'honneur à ce qui en est dépourvu. Il a voulu ainsi qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les différents membres aient tous le souci les uns des autres. Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est à l'honneur, tous partagent sa joie.

Or, vous êtes corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes membres de ce corps. Parmi ceux que Dieu a placés ainsi dans l'Église, il y a premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement ceux qui ont charge d'enseigner ; ensuite, il y a les miracles, puis les dons de

guérison, d'assistance, de gouvernement, le don de parler diverses langues mystérieuses. Tout le monde évidemment n'est pas apôtre, tout le monde n'est pas prophète, ni chargé d'enseigner ; tout le monde n'a pas à faire des miracles, à guérir, à dire des paroles mystérieuses, ou à les interpréter.

– Parole du Seigneur.

Alléluia. Alléluia. Le Seigneur m'a envoyé, porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération. **Alléluia.**

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (Lc 1, 1-4 ; 4, 14-21)

« Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Écriture »

Beaucoup ont entrepris de composer un récit des événements qui se sont accomplis parmi nous, d'après ce que nous ont transmis ceux qui, dès le commencement, furent témoins oculaires et serviteurs de la Parole. C'est pourquoi j'ai décidé, moi aussi, après avoir recueilli avec précision des informations concernant tout ce qui s'est passé depuis le début, d'écrire pour toi, excellent Théophile, un exposé suivi, afin que tu te rendes bien compte de la solidité des enseignements que tu as entendus.

En ce temps-là, lorsque Jésus, dans la puissance de l'Esprit, revint en Galilée, sa renommée se répandit dans toute la région. Il enseignait dans les synagogues, et tout le monde faisait son éloge. Il vint à Nazareth, où il avait été élevé. Selon son habitude, il entra dans la synagogue le jour du sabbat, et il se leva pour faire la lecture. On lui remit le livre du prophète Isaïe. Il ouvrit le livre et trouva le passage où il est écrit : L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération, et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue, remettre en liberté les opprimés, annoncer une année favorable accordée par le Seigneur. Jésus referma le livre, le rendit au servent et s'assit. Tous, dans la synagogue, avaient les yeux fixés sur lui. Alors il se mit à leur dire : « Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Écriture que vous venez d'entendre »

– Acclamons la Parole de Dieu.

Lancement de la rénovation de la maison Effata

La paroisse St Dominique a le privilège d'avoir reçu en legs une maison sise au 7 villa Saint-Jacques, à quelques pas de l'église. Depuis 3 ans, elle est habitée par des jeunes femmes étudiantes ou jeunes professionnelles qui s'engagent au service de la paroisse. Est maintenant venu le temps de la rénovation de cette maison très vétuste. Ce projet engage toute la paroisse.

Pour participer au financement des travaux vous pouvez faire un don :

- par chèque à l'ordre de

« Paroisse saint Dominique – Travaux »

- en ligne <https://denier.dioceseparis.fr>

en choisissant « Saint Dominique – Travaux »

-avec le QRcode ci-joint



Dons ou promesses de dons au 24/01/2025 : 78125 €

Carême Virtus

Je propose à ceux qui le souhaitent ce parcours de carême "rallongé" qui commencera le 16 février.

Pendant 70 jours, en fraternité avec d'autres chrétiens, faites l'expérience d'une vie de prière nourrie, d'une hygiène de vie saine, et d'une pénitence exigeante, afin de vivre une transformation en profondeur : se rapprocher de Dieu, grandir en vertu, apprendre à prier et entrer dans la vie d'oraison.

<https://caremevirtus.fr/>

Je prévois un ou deux rassemblements des petites fraternités qui se créeraient sur la paroisse.

Pèlerinage à Lourdes pour les personnes malades ou handicapées, du 13 au 18 avril 2025

L'A.B.I.I.F., sous la direction du diocèse de Paris, organise et anime chaque année un pèlerinage à Lourdes pour des personnes malades ou handicapées (jeunes, adultes et grand âge) de la Région Parisienne.

Chaque participant bénéficie ainsi d'un temps fort de ressourcement spirituel et de réconfort fraternel. Tous les soins sont assurés par une équipe médicale. Voyage en TGV spécial depuis la gare Montparnasse. Logement à l'accueil Notre-Dame dans le sanctuaire dans des locaux adaptés.

Tracts disponibles au fond de l'église

Contact et inscription : 01.45.20.90.31 et inscription-pelerin@abiif.com